



## Interpellation

DÉPOSÉE PAR : CATHERINE FLÜTSCH – LES VERT.E.S D'OLLON

TITRE DE L'INTERPELLATION

### **Villars Loisirs & Tourisme SA : mode d'emploi**

DÉVELOPPEMENT DE L'INTERPELLATION

*Villars Loisirs & Tourisme SA* ? Qu'est-ce que c'est ? Comment est-ce que ça fonctionne ? Comment c'est organisé ? Qui en profite ? Et finalement, pourquoi est-ce que ça nous coûte tant, et même trop de l'avis de certains ?

Deux fois par an au moins, au moment de la présentation et de l'acceptation du budget et des comptes, *Villars Loisirs & Tourisme* refait surface devant le Conseil Communal, engendrant son lot de questions et parfois même des discussions animées, portant le plus souvent sur les aspects financiers de cette société. Ces questions et discussions montrent que, très souvent, les Conseillers communaux et les Conseillères communales dont le rôle est de voter le budget et les comptes de la Commune, connaissent plutôt mal le fonctionnement et la structure complexe de cette entité que la commune subventionne pourtant massivement par rapport à d'autres et pour laquelle figurent plusieurs postes au budget.

Au moment d'entamer une nouvelle législature, avec de nouveaux.elles élu.e.s qui ne connaîtront pas nécessairement mieux le fonctionnement de *VLT*, ne serait-il pas judicieux d'organiser, en début de législature, une séance d'information et de présentation de *Villars Loisir & Tourisme SA*, de manière à ce que tous les membres du législatif boyard puissent, s'ils ou elles le souhaitent, s'informer sur cette société, pour mieux comprendre ce sur quoi ils votent au moment de l'acceptation du budget et comprendre peut-être mieux aussi pourquoi cette société a besoin du soutien de la Commune année après année.

INTERPELLATION

J'ai donc l'honneur de demander à la Municipalité d'organiser, en début de législature et à l'attention des conseillers et conseillères communaux et communales qui le souhaitent, une soirée de présentation de *Villars Loisirs & Tourisme SA*, en présence de membres de son conseil d'administration et de sa direction, qui permettrait aux personnes présentes d'obtenir les explications nécessaires à une meilleure étude et une meilleure

compréhension des postes du budget relatifs à *Villars Loisirs & Tourisme SA*, avant l'acceptation du budget proprement-dit.

SOUHAIT

Demande une réponse écrite (réponse repoussée au prochain conseil)

SIGNATURES

1. \_\_\_\_\_

4. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

5. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

6. \_\_\_\_\_

DATE DE DÉPÔT : 8 JUIN 2026

*Chaque membre du Conseil peut, par voie d'interpellation, demander à la Municipalité une **explication sur un fait de son administration**. Elle ne comprend ni le pouvoir d'annuler ou de modifier les décisions municipales, ni celui d'adresser des instructions impératives à la Municipalité.*